



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE AU CŒUR-DU-BOISÉ  
TENUE LE MERCREDI 11 NOVEMBRE 2020 à 19h00  
En visioconférence TEAMS / COVID-19

1. *Présences*

**Étaient présents :**

Mesdames : Sophie Tessier, présidente  
Mélanie Poupart, représentante des parents  
Geneviève Morin, représentante des parents  
Roselyne Clément, représentante des parents  
Stéphany Patenaude-Girard, représentante des enseignants  
Catherine Dubuc, représentante des enseignants  
Chantal Lamoureux, représentante des enseignants  
Sylvie Ducharme

**Étaient absents :**

Mesdames : Isabelle Tétreault, représentante du service de garde  
Isabelle Pelletier, représentante des professionnelles  
Monsieur : Saïkou Oumar Barry, représentant des parents

2. *Lecture et adoption  
de l'ordre du jour*

**IL EST PROPOSÉ** par Stéphany Patenaude-Girard d'adopter l'ordre du jour.

**CE-20/21-11**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

3. *Adoption et suivi du  
procès-verbal du 14  
octobre 2020*

**IL EST PROPOSÉ** par Catherine Dubuc d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2020.

**CE-20/21-12**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

4.1 *Représentant de la  
communauté*

La direction informe les membres que monsieur Philippe Cliche accepte d'agir en tant que représentant de la communauté pour l'année 2020-2021. Il sera présent à compter de la séance de décembre.

4.2 *Formation obligatoire  
pour les membres du  
Conseil d'établissement*

La direction présente la capsule d'introduction de la formation du ministre de l'éducation à l'intention des membres du Conseil d'établissement. Le lien du site de la formation ministérielle sera envoyé à tous les membres.

Article 53 de la Loi sur l'instruction publique : (...) Les membres du Conseil d'établissement (...). Ils doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 495.5.

---

4.3 *Protocole d'urgence COVID – Plan de confinement*

La direction présente le protocole d'urgence à appliquer en cas de fermeture d'une classe, de quelques classes ou de toute l'école en raison de test(s) positif(s) de Covid-19.

---

4.4 *Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école*

**IL EST PROPOSÉ** par Mélanie Poupart d'approuver le Plan de lutte 2020-2021.

**CE-20/21-13**

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

*Document A*

**IL EST PROPOSÉ** par Geneviève Morin d'approuver le document A : Évaluation et révision annuelle du Plan de lutte 2019-2020.

**CE-20/21-14**

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

*Document B*

**IL EST PROPOSÉ** par Mélanie Poupart d'approuver le document B du Plan de lutte : Perspectives 2020-2021.

**CE-20/21-15**

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

---

4.5. *Photographie scolaire*

**IL EST PROPOSÉ** par Sophie Tessier que la prise des photographies scolaires se fasse au printemps pour que nous puissions la faire à l'extérieur (Covid – zone rouge). Madame Tessier et la direction analyseront les propositions reçues et entreront en contact avec le photographe retenu.

**CE-20/21-16**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

4.6 *Ristourne Hamster*

La direction informe les membres que la ristourne des achats réalisés en début d'année à la librairie Hamster s'élève à \$ 2 449,19. Les sous seront déposés dans les fonds spéciaux.

---

5. *Vie à l'école*

Madame Catherine partage l'enthousiasme des élèves lors de la journée d'Halloween : élèves et personnel déguisés, ambiance festive et grande générosité des parents pour les friandises en classe. Les élèves du groupe de madame Liette ont gagné le concours « Combien y a-t-il de bonbons dans l'aquarium? ». Plutôt que de partager nos friandises avec les enfants de l'hôpital Sainte-Justine comme à l'habitude (Covid oblige), les élèves fabriqueront et offriront des décorations de Noël à l'hôpital pour égayer le temps des fêtes des enfants hospitalisés.

- 
6. *Nouvelles du Comité de parents* Madame Clément a assisté à la rencontre du Comité de parents. Voici les sujets discutés :
- Enseignement à distance;
  - Sécurité dans l'utilisation des technologies;
  - Présence de plomb et qualité de l'eau dans les écoles : en processus;
  - Présence de parents bénévoles dans les écoles – procédures Covid vs zones rouges;
  - Retour sur les consultations CSSMI d'octobre.
- 

7. *Correspondance de la présidente* Madame Tessier présente le concours des Arts et de la culture de la ville de Saint-Eustache : spectacle de percussions en temps réel sur TNI. Tous les enseignants du préscolaire à la 4<sup>e</sup> année du territoire de la ville peuvent y inscrire leur groupe. Quinze groupes auront la chance d'y assister.
- 

8. *Levée de l'assemblée* **IL EST PROPOSÉ** par Geneviève Morin de lever l'assemblée à 20h18.

**CE-20/21-17**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

  
Sophie Tessier, présidente

  
Sylvie Ducharme, directrice